



## Dispositif de protection des nids de gravelots à collier interrompu sur la commune de Saint-Lô d'Ourville dans le cadre du Plan Régional d'Actions du gravelot à collier interrompu

### Contexte :

La DREAL de Basse-Normandie et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont confié au Groupe Ornithologique Normand (GONm) l'animation d'un **Plan Régional d'Actions pour la période 2010 à 2012**. Ce plan comprend **trois axes de travail** qui sont ensuite déclinés en diverses opérations :

1. Des actions d'**études** visant à l'amélioration des connaissances de l'espèce et des habitats qu'elle occupe ;
2. Des actions de **protection** des sites de reproduction en relation notamment avec les perspectives d'évolution de l'habitat liée aux changements climatiques ;
3. Des actions de **communication**.

➔ **Les caractéristiques du dispositif de protection proposé pour la plage de Saint-Lô d'Ourville sont les suivantes :**

Commune : Saint-Lô d'Ourville/50

Lieu-dit : plage de Lindbergh

Objet : installation d'un dispositif de protection des nids de gravelot à collier interrompu : balisage constitué de 4 piquets en bois à chaque extrémité et de tuteurs entre ces piquets ; le tout relié par une corde.

Dimensions : au moins 120 m de long parallèle au linéaire côtier sur 20 m de large. Le balisage est de forme rectangulaire.

Objectif : empêcher la pénétration des promeneurs et des véhicules au sein de la colonie de gravelots à collier interrompu et orienter la circulation sur la plage en vue de protéger l'espèce.

Information : 3 affiches (modèle fourni en pièce jointe) d'information du public sont installées à différents endroits du balisage. Ce dispositif a été prévu en concertation avec la mairie de Saint-Lô d'Ourville et la communauté de communes de la Côte des Isles.

Date d'installation : 29 avril 2010 après l'observation des premières pontes (photos jointes).

Contacts : Régis Purenne, salarié du GONm responsable du dispositif de protection : [regis.purenne@wanadoo.fr](mailto:regis.purenne@wanadoo.fr) / 02.33.02.03.34.



# Zone protégée

## **Veillez respecter la zone balisée et tenir vos chiens en laisse**

En raison de l'intérêt écologique (oiseaux nicheurs, flore et invertébrés vulnérables) de cette portion de plage, de son rôle premier dans la lutte contre l'érosion maritime et dans le cadre d'une étude littorale en cours, il est expressément demandé à tous les usagers de la plage de ne pas pénétrer dans le périmètre matérialisé par les piquets, afin de conserver exactement le milieu en l'état.

Aidez nous à protéger la biodiversité littorale en gardant vos chiens en laisse et en respectant la zone balisée jusqu'à fin juillet.

**Merci de votre compréhension.**

